



2 mars 2020

Coronavirus (COVID-19)

Rencontre entre le Département de l'économie et de la formation et les milieux touristiques

Au vu de l'évolution de la propagation du coronavirus (COVID-19), le chef du Département de l'économie et de la formation a rencontré les représentants des associations faitières des milieux touristiques pour faire un point de situation. Tous ont indiqué leur volonté de trouver des solutions pragmatiques aux conséquences touristiques et économiques de cette épidémie.

Les représentants des associations faitières des milieux touristiques – Chambre Valaisanne du Tourisme, HôtellerieSuisse Valais, Remontées Mécaniques du Valais, GastroValais, Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier section Valais – ont rencontré le chef du Département de l'économie et de la formation Christophe Darbellay, accompagné des chefs du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) et du Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT). Cette rencontre a permis de faire un état de la situation et d'établir un certain nombre de scénarios d'évolution pour déterminer quelles mesures pouvaient être prises dans l'immédiat et à moyen terme.

Le chef du Département de l'économie et de la formation a entendu les préoccupations des milieux touristiques, notamment les liquidités à court terme. Il a demandé à ses services de faire preuve de flexibilité et de favoriser la recherche de solutions pragmatiques face aux demandes qui leur seront adressées.

Le SICT a annoncé la création d'une page dédiée sur son site internet pour donner aux entreprises toutes les informations actualisées. Il ouvrira également une adresse mail pour recevoir des questions des employeurs. Le SETI s'est engagé à verser les montants promis aux organisateurs de manifestations qu'il soutient même si ces dernières devaient être annulées sur décision des autorités sanitaires. Pour faire face à des difficultés de trésorerie, les entreprises concernées peuvent solliciter les possibilités de cautionnement disponibles auprès du Centre de compétences financières (CCF SA). Les problématiques de la réduction de l'horaire de travail, notamment les délais de préavis et la simplification des procédures administratives, sont centrales pour les entreprises touristiques. Des demandes et des propositions sur ces sujets seront établies avec les partenaires et transmises au Conseil fédéral en vue de la séance organisée cette semaine au niveau national.

En parallèle à ces mesures, tant les acteurs touristiques que l'Etat comptent sur le bon sens et des réactions proportionnées tant des prestataires que des clients face à la situation. Le DEF continue de suivre attentivement l'évolution de la situation de sorte à prendre toutes les mesures nécessaires le moment voulu.



Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation,
027 606 40 00

Luc Fellay, vice-président de la Chambre valaisanne du tourisme, 079 240 60 26

Markus Schmid, président d'HôtellerieSuisse Valais, 078 689 05 25

André Roduit, président de GastroValais, 079 436 58 40